

# COMMUNE DE METZ EN COUTURE

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 7 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 7 du mois de novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 03 novembre 2022 affichée le 03 novembre 2022.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Patricia PAMART, Mme Béatrice MONTIGNY, M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, Mme Ingrid GUISE, M. Maxime GEORGE, M. FENET Blaise, Christophe PATON, M. Richard RISSO, M Patrice DUPIRE

Absent excusé : M. Benjamin GOUBET, Mme Stéphanie WYKROTA (procuration à Michel Lalisse), M. Paul Hervé DUBOIS (procuration à Mme Ingrid GUISE),

Absent : -

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Ingrid GUISE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**CM-D2022-11-03**

### **Avis relatif au spectacle de fin d'année**

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents et représentés : **13**

Nombre de suffrages exprimés : **13**

Votes Pour : **13**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** le rappelle de Madame Ingrid GUISE, rapportant que, comme chaque année un spectacle est proposé aux enfants de la commune.

**Considérant** que la commune souhaite prendre en charge le financement d'un spectacle de Noël programmé le 11 décembre 2022 à 10h00. Cette année, le spectacle choisi est « Magie » présenté par Monsieur Alexandre Wiar de Bus (62124) Le coût est de 675€ T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité décide des membres présents et représentés,

φ **approuve** le financement du spectacle susvisé pour un montant de 675€ sur le budget communal 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 14 novembre 2022.

**Pour extrait conforme**  
**M. Michel LALISSE,**  
**Maire**

Publié sur le site internet le 25/07/2023

Envoyé en préfecture le 14/11/2022

Reçu en préfecture le 14/11/2022

Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724